



le Pic noir

1, rue de la Miséricorde
39800 - Poligny
contact@lepicnoir.fr
www.lepicnoir.fr

Lettre ouverte à :

- ⇒ **Mr. PERNY**, Président du Conseil Général du Jura
- ⇒ **Mr. BONNET**, Maire de Poligny
- ⇒ **Mr. GAILLARD**, Conseiller Général du Canton de Poligny,
Président de la Communauté des Communes du Comté de Grimont

Messieurs,

Répondant enfin à notre attente après de longs mois de silence, vous avez bien voulu organiser une réunion publique d'information – ouverte à tous - sur le projet d'implantation d'un Center Parcs à Poligny : nous vous en remercions.

Nous avons d'ailleurs largement relayé votre invitation aux adhérents et sympathisants de notre Association pour qu'ils puissent compléter leurs informations, voire enrichir leur propre réflexion. Vous avez pu constater qu'ils étaient nombreux dans la salle.

Au terme de cette réunion, vous nous voyez hélas très déçus : car nous n'avons rien appris que nous ne sachions déjà... Vos réponses aux questions des participants ont été pour la plupart qualifiées de très décevantes, voire vides de sens. Pire : elles nous inquiètent quant à vos responsabilités d'élus.

Que de propos contradictoires ...

- Vous affirmez faire preuve de vigilance vis-à-vis de la société Pierre et Vacances, et - dans le même temps - que la proposition "Center parcs" est un projet ficelé à prendre tel qu'il est proposé ! (référence à leur cahier des charges)
- Qui plus est, vous trouvez normal que les Collectivités prennent des risques avec l'argent public, alors que le partenaire privé, Pierre et Vacances, ne les prend pas !
- Ignorez-vous, Messieurs, que la société Pierre et Vacances a assumé la responsabilité financière intégrale des premiers Center Parcs français ? Et que devenue championne du « détournement » d'argent à son profit et à tous les niveaux (local et national), elle trouve aujourd'hui beaucoup plus confortable leur financement par les collectivités ?
- Ce qui nous conduit à constater cette aberration : l'argent du contribuable servira à enrichir les actionnaires d'un groupe privé dont l'actionnaire majoritaire, M. Bremond, PDG du groupe, est classé 358^{ème} au palmarès des français les plus riches avec une fortune personnelle s'élevant à 145 M€.
- *Est-ce là votre vigilance ?*



- D'autre part, vous ne semblez pas être à une contradiction près. D'abord vous affirmez que vos mandats d'élus vous autorisent à décider de tout sans consulter les citoyens, ni rendre compte à vos électeurs ... Puis vous revendiquez avoir fait appel à la Commission Nationale de Débat Public, ce qui est faux, puisque c'est la société Pierre et Vacances qui a interpellé ladite Commission. Et pour couronner le tout, vous ironisez sur les propositions d'instauration d'un vrai dialogue démocratique local ...
- Enfin, vous affirmez que le chiffrage global du projet est réfléchi et résulte d'un travail concerté entre les élus, les fonctionnaires départementaux et la société Pierre et Vacances. Cependant, vous n'êtes toujours pas en mesure de dire :
 1. à combien s'élève la participation de la Commune de Poligny et de la Communauté de Communes du Comté de Grimont dans la société d'économie mixte,
 2. quels en seront les partenaires privés (la discussion s'engage avec les banques, la Caisse des Dépôts et Consignations est-elle réellement aux côtés des collectivités dans ce projet ?)

Des interventions pertinentes se sont exprimées lors de cette réunion publique animée par vous. Elles mettent en évidence la gravité d'une situation que vous avez créée, et devraient vous alerter sur la fracture en train de se creuser au sein de la population de la Communauté de Communes et du département.

Pour notre part, nous déplorons que chaque habitant de Poligny, de Plasne, du Fied, de Barretaine soit ainsi amené à prendre position arbitrairement - "pour" ou "contre". Cela génère un climat social délétère au sein d'une communauté rurale jusqu'ici sereine. Nous souhaitons que chaque habitant ait en mains le contenu exhaustif du dossier pour pouvoir se forger une opinion, hors discours d'élus locaux eux-mêmes convaincus par les belles paroles d'un promoteur particulièrement astucieux et lobbyiste ultra-rôdé. C'est à cette nécessaire condition que pourra se dérouler un débat serein, sincère, responsable et respectueux.

Le piratage du site de l'Office du tourisme de Poligny - que nous déplorons - n'est que le résultat de l'opacité de votre discours. Face à cette "omerta", certains citoyens jurassiens estiment en effet qu'il faut se radicaliser et démarrer une véritable lutte. Nous espérons vivement que l'organisation d'une telle dissension au sein de la population ne fasse pas partie de votre stratégie, pour faire accepter en force un projet qui manifestement ne fait pas l'unanimité ...

Par ailleurs, nous déplorons que le Progrès et la Voix du Jura, médias locaux qui vous accueillent régulièrement dans leurs colonnes, aient rendu compte de la réunion publique que vous avez organisée avec autant de subjectivité.

Pire encore, c'est Monsieur Gérald CANTAUX, fonctionnaire chargé de la communication à Poligny, qui a commis l'article de la Voix du Jura sur le sujet ... Son propos s'est fait ouvertement partisan du projet, qualifiant les interventions des participants de farfelues, et affirmant des contre-vérités, comme la présence de 350 personnes dans une salle qui n'en contient que 250.



Y aurait-il là conflit d'intérêt ? Monsieur CANTAUX serait-il dépendant de qui que ce soit pour relayer des faits en toute impartialité ?

Sur ce point précis, nous vous demandons, Monsieur le Maire de Poligny, de bien vouloir rappeler à votre salarié d'user de discernement et d'objectivité quand il prend sa plume de journaliste de presse. D'ailleurs ne serait-il pas préférable – pour éviter toute polémique superflue dans ce dossier - que Monsieur Cantaux soit écarté de toute rédaction concernant le projet Center Parcs ?

Comptant sur votre déontologie d'élus pour être garants de la transparence absolue du dossier, et ceci dans ses moindres détails, nous vous adressons, Messieurs, l'expression de toute notre considération.

P/L'Association Le Pic Noir
Les Membres du Conseil d'Administration